

# Une fondation pour économiser l'énergie dans les bâtiments publics fribourgeois

**La Fondation énergie Fribourg rend les bâtiments publics moins énergivores, sans investissements**



Sur une période d'observation de 655 jours, jusqu'au 31 décembre 2021, l'Hôpital fribourgeois a économisé quelque 850 000 francs en énergie thermique. © Charly Rappo-archives

**Nicolas Maradan**

Publié le 22 août 2022

Temps de lecture estimé : 5 minutes

**Canton » Sans rien dépenser ou presque, il est possible de réduire la consommation des bâtiments en chauffage et en électricité de 10 à 30%. Et donc d'économiser de l'argent dans des proportions similaires. C'est le défi que s'est**

**fixé la Fondation énergie Fribourg. Elle a été créée en mars 2015 à l'initiative de l'ancien conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf.**

**Il raconte: «J'ai écrit une lettre au Conseil d'Etat. Toutefois, personne ne voyait trop la nécessité de ce projet. C'était la marque de l'époque. Mais je dis toujours que l'énergie la meilleur marché, c'est celle que nous ne consommons pas.»**  
**L'ancien ministre persévère. «Un jour, la conseillère fédérale Doris Leuthard est venue à Bulle. J'en ai profité pour l'approcher et lui présenter mon idée. Elle m'a encouragé, me disant qu'elle était intéressée à avoir un canton pilote en la matière.»**

## Des gestes simples

**Ainsi naît la Fondation énergie Fribourg, qui prend la forme d'un partenariat entre public et privé. Au sein du conseil de fondation siègent ainsi des représentants de l'Etat de Fribourg comme le conseiller d'Etat Olivier Curty, son ancienne collègue Anne-Claude Demierre ou encore le chef du Service de l'énergie Serge Boschung, mais aussi des représentants du secteur privé tels que l'ingénieur chauffagiste broyard Pierre Chuard, par ailleurs fondateur de l'association Energo, active dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments. La fondation a un objectif clair: diminuer la consommation thermique et électrique des bâtiments publics.**



---

**«Nous ne faisons aucun investissement, sauf pour installer des compteurs électriques, s'il n'y en a pas déjà»**

**Pascal Corminboeuf**

**Pour cela, l'organisation mise sur des gestes simples: régler correctement ses appareils domestiques, tempérer de manière optimale les espaces intérieurs ou encore veiller à ne pas laisser des machines allumées inutilement. «Nous ne**

**faisons aucun investissement, sauf pour installer des compteurs électriques, s'il n'y en a pas déjà. Car nous avons besoin de savoir ce qu'un bâtiment consomme», explique Pascal Corminboeuf. Il ajoute: «Notre plus grand projet a été l'Hôpital cantonal. Nous avons découvert qu'il utilisait presque autant d'énergie que le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne, qui est pourtant quatre fois plus grand.»**

## Contrats de cinq ans

**Sur une période d'observation de 655 jours, jusqu'au 31 décembre 2021, l'Hôpital fribourgeois (HFR) a économisé quelque 850'000 francs en énergie thermique et environ 85'000 francs en électricité. Contacté, l'HFR relève toutefois: «La grande part des économies d'énergie est due aux mesures internes, comme le fait que nous n'ayons plus de buanderie à faire fonctionner, ce qui nous a notamment permis de supprimer le réseau d'eau surchauffée à 200 °C et celui surchauffé à 160 °C, grâce à des modifications sur certaines installations (chauffage, stérilisation centrale ou système d'humidification-ventilation).»**



**Aujourd'hui, la Fondation énergie Fribourg, à but non lucratif, indique avoir une centaine de bâtiments publics sous contrat, notamment des établissements médico-sociaux et des cycles d'orientation. Pascal Corminboeuf précise: «Nous avons également deux communes pilotes. Dont la mienne, celle de Belmont-Broye, où nous travaillons sur une quarantaine de bâtiments, de la grande halle triple aux petits locaux d'édilité.» Les contrats sont signés pour une période de cinq ans. Les clients paient une taxe dont le montant varie selon la surface des locaux: de 990 francs pour une surface de moins de 5000 m<sup>2</sup> jusqu'à 3960 francs pour des espaces allant jusqu'à 20'000 m<sup>2</sup>. Au-delà, le prix est calculé sur demande.**

## Au centre du débat

**Les collectivités paient également un montant équivalent à 30% des sommes qu'elles ont économisées grâce à l'optimisation énergétique de leurs bâtiments.**

**Cet argent est mis dans un pot commun qui sert ensuite à rétribuer les bureaux d'ingénieurs privés mandatés par la fondation pour effectuer les analyses sur le terrain et dispenser des conseils. L'ancien conseiller d'Etat relève: «Au début, personne ne voyait la nécessité de ce que nous faisons.» Mais la guerre en Ukraine et le changement climatique ont remis la question énergétique au centre du débat. «J'espère vraiment un réveil des responsables trop longtemps restés frileux et peu motivés.»**

---

**Lire aussi :**

**Groupe E préconise des économies dès maintenant pour éviter la pénurie d'énergie cet hiver**

---

**Pascal Corminboeuf est donc heureux du travail accompli jusqu'à maintenant. «La Commission européenne veut réduire de 15% la demande en gaz. Or, nous voyons qu'avec quelques gestes simples, ces 15%, nous pouvons y arriver facilement. Pour aller encore plus loin, il faudrait songer à refaire l'isolation périphérique des bâtiments, par exemple. Mais là, ce n'est plus de notre ressort», note-t-il. A 78 ans, le Diderain souhaite maintenant passer la main. Il cherche un nouveau président pour la fondation. «Je n'ai pas encore trouvé, mais j'ai quelques pistes. J'aimerais bien un député ou un membre de l'exécutif d'une grande commune. Il faut connaître les rouages du monde politique», indique-t-il.**

---